

Annexe 9 : caractéristiques des espaces de stockage

Stockage de la zone de triage

Stockage	Dispositions spécifiques								
	Nature des produits stockés	Quantité	Dimensions de l'alvéole de stockage (en mètres)			Hauteur de stockage (en mètres)	Caractéristiques coupe-feu	Sol	Rétention
			Longueur	Largeur	Hauteur				
Zone de triage couverte	Fer	11,5 tonnes	7	6	5	3,5	Pour chaque alvéole : blocs bétons REI 120 sur 3 côtés Sol : REI 30	Béton incombustible de classe M0	Pas de rétention spécifique
	Métaux	2,1 tonnes	7	6	5	3,5			
	Bois	3,1 tonnes	7	7	5	3,5			
	Végétaux	0,48 tonnes	7	7	5	3,5			
	Carton	0,842 tonnes	7	7	5	3,5			
	Plastiques	0,135 tonnes	7	6	5	3,5			
	DIB	83,5 tonnes	7	7	5	3,5			
	Remblais	30,8 tonnes	7	7	5	3,5			
	Batteries	Limitée (déchets accidentels)	4,5	6	5	3,5	Stockage placé sur rétention spécifique		
	Amiante	Limitée (déchets accidentels)	6	6	5	3,5	Stockage placé sur rétention spécifique		

Autres espaces de stockage

Localisation (selon le plan présent en annexe 4)	Produits stockés	Quantité	Modalités de stockage	Dispositif de protection	Rétention
En extérieur	Oxygène	0,3 tonnes	1 cadre de 10 bouteilles	Implantés à distance des cadres de bouteilles de propane, des cuves de carburant et de la zone de triage	-
En extérieur	Propane	0,175 tonnes	1 cadre de 5 bouteilles	Implantés à distance des cadres de bouteilles d'oxygène, des cuves de carburant et de la zone de triage	-
Cuve aérienne	Gazole Non Routier (GNR)	10 m ³	Double enveloppe avec détection de fuite	Murets de protection	Cuve placée sur rétention
Cuve aérienne	Gazole	10 m ³	Double enveloppe avec détection de fuite	Murets de protection	Cuve placée sur rétention
Magasin	Produits d'entretien des machines (huiles, lubrifiants, agents nettoyants, etc.)	Quantité limitée : moins de 120 litres	Étagères	Magasin entièrement clôt	Magasin placé sur rétention

Vu pour être annexé à l'arrêté préfectoral n° DDPP-DREAL 2023-199
Pour la préfète,